

Information sur le programme de certification LEED

Nouvelle construction 2.2



(Les stratifiés décoratifs haute pression d'Arborite^{MD})

Le Système d'évaluation LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est élaboré par les comités de l'USGBC, conformément aux politiques et aux procédures de l'USGBC qui encadrent l'élaboration et le maintien des systèmes d'évaluation. Il s'agit d'une norme à conformité volontaire pour construire de façon écologiquement responsable des bâtiments durables à faible taux d'émission.

Les produits et les matériaux particuliers utilisés dans la construction de bâtiments ne sont pas certifiés. Les renseignements suivants ont été obtenus à partir de sections du programme Nouvelle construction (NC), version 2.2.

Contenu recyclé : (NC 2.2) Utilisez des matériaux composés de contenu recyclé pour que la somme du contenu recyclé après consommation additionnée à la moitié du contenu avant consommation constitue au moins 10 % (en fonction du coût) de la valeur totale des matériaux du projet. La valeur du contenu recyclé d'un matériau composé doit être déterminée en fonction de son poids.

Matériaux régionaux : (NC 2.2) Utilisez des matériaux ou des produits de construction qui ont été extraits, récoltés, récupérés ou encore fabriqués à l'intérieur d'un rayon de 800 kilomètres du chantier du projet et équivalent à au moins 10 % (en fonction du coût) de la valeur totale des matériaux du projet. Si seulement une fraction d'un produit ou d'un matériau a été extraite, récoltée, récupérée ou fabriquée localement, seul ce pourcentage (en poids) contribuera à la valeur régionale. (MR 5.1 = 10 % = 1 point; MR 5.2 = 20 % = 1 point; pour un total possible de 2 points).

Matériaux rapidement renouvelables : (NC 2.2) Attribuez un point si 2,5 % de la valeur totale de tous les matériaux de construction utilisés (en fonction du coût) proviennent de plantes qui ont été récoltées au cours d'un cycle de 10 ans ou moins (MR 6.0 = 1 point).

Matériaux de bois certifié : Attribuez un point si un minimum de 50 % des matériaux et des produits à base de bois sont certifiés conformément aux principes et critères du Forest Stewardship Council (FSC).

Matériaux à faibles émissions 4.4 (NC 2.2) Les produits de bois composite et à base de fibres agricoles, y compris les matériaux de base, ne doivent contenir aucune résine d'urée formaldéhyde ajoutée.

Bois certifié

Arborite^{MD} utilise du papier Kraft provenant de fournisseurs certifiés par un tiers conformément à la norme de la Sustainable Forestry Initiative (SFI), et non auprès du Forest Stewardship Council. La SFI reçoit l'appui du Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes (PEFC). En outre, ils ne contiennent aucun métal lourd, aucun bois d'œuvre de forêts pluviales, ni aucun feuillu tropical.

SDHP

Les stratifiés décoratifs d'Arborite^{MD} ont été certifiés par un tiers (Greenguard — numéro de certification FC2Ls93113, ainsi que FC2Ls93113 — enfants et écoles), comme matériaux à faible émission (voir greenguard.org).

Les stratifiés décoratifs haute pression de marque Arborite^{MD} — renseignements et points de qualification possibles :

Catégorie LEED	Section	Points possibles	Description	SDHP
		Nouvelle construction		
Contenu recyclé	MR 4.1	1 point	Après consommation Avant consommation/Post-industriel	0 % 22%
Matériaux régionaux	MR 5.1 MR 5.2	-	Lieu de fabrication	Montréal QC Temple TX
Matériaux rapidement renouvelables	MR 6.0	1 point	Matières premières	10 ans ou moins
Bois certifié	MR 7.0	-	SFI — Sustainable Forestry Initiative	Papiers Kraft et décoratifs
Matériaux à faibles émissions	QE 4.4	1 point	Aucune résine d'urée formaldéhyde ajoutée; numéro de certification Greenguard : FC2Ls93113	Oui

Information sur le programme de certification LEED LEED pour les écoles 2007



(Les stratifiés décoratifs haute pression d'Arborite^{MD})

Le Système d'évaluation LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est élaboré par les comités de l'USGBC, conformément aux politiques et aux procédures de l'USGBC qui encadrent l'élaboration et le maintien des systèmes d'évaluation. Il s'agit d'une norme à conformité volontaire pour construire de façon écologiquement responsable des bâtiments durables à faible taux d'émission.

Les produits et les matériaux particuliers utilisés dans la construction de bâtiments ne sont pas certifiés. Les renseignements suivants ont été obtenus à partir de sections du programme LEED pour les écoles, version 2007.

Contenu recyclé : Utilisez des matériaux composés de contenu recyclé pour que la somme du contenu recyclé après consommation additionnée à la moitié du contenu avant consommation constitue au moins 10 % (en fonction du coût) de la valeur totale des matériaux du projet. La valeur du contenu recyclé d'un matériau composé doit être déterminée en fonction de son poids.

Matériaux régionaux : Utilisez des matériaux ou des produits de construction qui ont été extraits, récoltés, récupérés ou encore fabriqués à l'intérieur d'un rayon de 800 kilomètres du chantier du projet et équivalent à au moins 10 % (en fonction du coût) de la valeur totale des matériaux du projet. Si seulement une fraction d'un produit ou d'un matériau a été extraite, récoltée, récupérée ou fabriquée localement, seul ce pourcentage (en poids) contribuera à la valeur régionale. (MR 5.1 = 10 % = 1 point; MR 5.2 = 20 % = 1 point; pour un total possible de 2 points).

Matériaux rapidement renouvelables : Attribuez un point si 2,5 % de la valeur totale de tous les matériaux de construction utilisés (en fonction du coût) proviennent de plantes qui ont été récoltées au cours d'un cycle de 10 ans ou moins (MR 6.0 = 1 point).

Matériaux de bois certifié : Attribuez un point si un minimum de 50 % des matériaux et des produits à base de bois sont certifiés conformément aux principes et critères du Forest Stewardship Council (FSC).

Matériaux à faibles émissions 4.0: (Option 5) : Le mobilier des classes, y compris tous les bureaux des élèves et des enseignants, les tables et les sièges inclus dans l'espace du projet, qui a été fabriqué, remis à neuf ou en état dans l'année précédant l'occupation des lieux, doit répondre aux critères suivants : Méthode A, B ou C (voir QE, Crédit 4, Option 5).

Bois certifié

Arborite^{MD} utilise du papier Kraft provenant de fournisseurs certifiés par un tiers conformément à la norme de la Sustainable Forestry Initiative (SFI), et non auprès du Forest Stewardship Council. La SFI reçoit l'appui du Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes (PEFC). En outre, ils ne contiennent aucun métal lourd, aucun bois d'œuvre de forêts pluviales, ni aucun feuillu tropical.

SDHP

Les stratifiés décoratifs d'Arborite^{MD} ont été certifiés par un tiers (Greenguard — numéro de certification FC2Ls93113, ainsi que FC2Ls93113 — enfants et écoles), comme matériaux à faible émission (voir greenguard.org).

Les stratifiés décoratifs haute pression de marque Arborite^{MD} — renseignements et points de qualification possibles :

Catégorie LEED	Section	Points possibles	Description	SDHP
		LEED pour les écoles		
Contenu recyclé	MR 4.1	1 point	Après consommation Avant consommation/Post-industriel	0 % 22%
Matériaux régionaux	MR 5.1 MR 5.2	-	Lieu de fabrication	Montréal QC Temple TX
Matériaux rapidement renouvelables	MR 6.0	1 point	Matières premières	10 ans ou moins
Bois certifié	MR 7.0	-	SFI — Sustainable Forestry Initiative	Papiers Kraft et décoratifs
Matériaux à faibles émissions	QE 4, Option 5, Méthode A	1 point	Aucune résine d'urée formaldéhyde ajoutée; numéro de certification Greenguard : FC2Ls93113	Oui

Information sur le programme de certification LEED **Aménagement intérieur des espaces commerciaux 2.0**



(Les stratifiés décoratifs haute pression d'Arborite^{MD})

Le Système d'évaluation LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) est élaboré par les comités de l'USGBC, conformément aux politiques et aux procédures de l'USGBC qui encadrent l'élaboration et le maintien des systèmes d'évaluation. Il s'agit d'une norme à conformité volontaire pour construire de façon écologiquement responsable des bâtiments durables à faible taux d'émission.

Les produits et les matériaux particuliers utilisés dans la construction de bâtiments ne sont pas certifiés. Les renseignements suivants ont été obtenus à partir de sections du programme Aménagement intérieur des espaces commerciaux (CI), version 2.0.

Contenu recyclé : (Aménagement intérieur des espaces commerciaux) Utilisez des matériaux, y compris l'ameublement et la décoration, composés de contenu recyclé pour que la somme du contenu recyclé après consommation additionnée à la moitié du contenu post-industriel constitue au moins 10 % (en fonction du coût) de la valeur totale des matériaux du projet. La valeur du contenu recyclé d'un matériau composé doit être déterminée en fonction de son poids.

Matériaux régionaux : (Aménagement intérieur des espaces commerciaux) Utilisez un minimum de 20 % de la valeur combinée des matériaux et produits de construction et de la Division 12 (Ameublement) fabriqués à l'intérieur d'un rayon de 800 kilomètres. Le terme fabrication fait référence au lieu d'assemblage final. (Pour un total possible de 1 point).

Matériaux rapidement renouvelables : (Aménagement intérieur des espaces commerciaux) Utilisez des matériaux et des produits de construction et de la Division 12 (Ameublement et décoration) renouvelables rapidement, faits de plantes récoltées au cours d'un cycle de 10 ans ou moins, pour 5 % de la valeur totale de tous les matériaux et produits utilisés dans le projet.

Matériaux de bois certifié : Attribuez un point si un minimum de 50 % des matériaux et des produits à base de bois sont certifiés conformément aux principes et critères du Forest Stewardship Council (FSC).

Matériaux à faibles émissions 4.4 (Aménagement intérieur des espaces commerciaux) Les produits de bois composite et à base de fibres agricoles, y compris les matériaux de base, ne doivent contenir aucune résine d'urée formaldéhyde ajoutée.

Bois certifié

Arborite^{MD} utilise du papier Kraft provenant de fournisseurs certifiés par un tiers conformément à la norme de la Sustainable Forestry Initiative (SFI), et non auprès du Forest Stewardship Council. La SFI reçoit l'appui du Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes (PEFC). En outre, ils ne contiennent aucun métal lourd, aucun bois d'œuvre de forêts pluviales, ni aucun feuillu tropical.

SDHP

Les stratifiés décoratifs d'Arborite^{MD} ont été certifiés par un tiers (Greenguard — numéro de certification FC2Ls93113, ainsi que FC2Ls93113 — enfants et écoles), comme matériaux à faible émission (voir greenguard.org).

Les stratifiés décoratifs haute pression de marque Arborite^{MD} — renseignements et points de qualification possibles :

Catégorie LEED	Section	Points possibles	Description	SDHP
		Aménagement intérieur des espaces commerciaux		
Contenu recyclé	MR 4.1	1 point	Après consommation Avant consommation/Post-industriel	0 % 22%
Matériaux régionaux	MR 5.1	1 point	Lieu d'assemblage final	
Matériaux rapidement renouvelables	MR 6.0	1 point	Matières premières	10 ans ou moins
Bois certifié	MR 7.0	-	SFI — Sustainable Forestry Initiative	Papiers Kraft et décoratifs
Matériaux à faibles émissions	QE 4.4	1 point	Aucune résine d'urée formaldéhyde ajoutée; numéro de certification Greenguard : FC2Ls93113	Oui